

RÉSUMÉ

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro en 1992, a réuni des représentants de pratiquement tous les pays du monde. Parmi ses grandes réalisations, il convient de mentionner l'adoption d'Action 21, ambitieux plan d'action portant sur des questions liées à l'environnement et au développement. Après la tenue de la CNUED a été créée la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) pour surveiller l'accomplissement des progrès au niveau de la mise en oeuvre du plan. La CDD a demandé aux pays de préparer des rapports sur leurs activités menées depuis la CNUED. Les exemples que traitent ces rapports sont censés aider les pays membres à échanger de l'information sur les progrès accomplis et sur les mesures à prendre, tout en mettant en évidence les leçons tirées de l'expérience acquise et les défis qu'il faudra relever à l'avenir.

Tendances générales en matière de mise en oeuvre d'Action 21

L'approche du développement durable retenue par le Canada traduit la diversité de nos milieux de vie, de nos populations ainsi que de nos systèmes politiques et économiques. Cherchant à mettre en place des collectivités et une économie durables, le Canada fait fond sur cette diversité. Notre approche en la matière repose sur trois convictions : premièrement, il ne saurait y avoir d'économie saine dans un environnement en mauvais état; deuxièmement, la responsabilité d'agir incombe à chacun; troisièmement, nous avons tous la responsabilité de créer des partenariats axés sur l'action.

Le Canada a proposé à la CNUED un ordre du jour prévoyant une «action à démarrage rapide». En suivant cet ordre du jour, il a maintenu son engagement envers un processus ouvert et englobant, dans le cadre duquel tous les secteurs de la société sont comptables de leur activité. Cela suppose que les gouvernements, le monde des affaires, les organisations non gouvernementales, les institutions et les collectivités oeuvrent de concert afin de concrétiser les engagements que nous avons pris à la CNUED.

Formation d'un consensus

Les Canadiens, de même que les organisations qui les représentent, ont pris des mesures dans les domaines qui les préoccupent particulièrement. Les gens se regroupent pour trouver, grâce à une démarche de coopération, des moyens de